



ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 4 DECEMBRE 2014

Communiqué de l'Union Syndicale Départementale 76



Santé-Action Sociale CGT

Un peu plus de 25 000 agents hospitaliers et de l'Action Sociale publique (titulaires, stagiaires et contractuels) étaient appelés à voter **le jeudi 4 décembre**, pour élire leurs représentant(e)s dans les Comités Techniques d'Etablissements.

Avec 32% des suffrages exprimés, la CGT arrive en tête et devance de près de 3 points la 2^{ème} Organisation syndicale la CFDT et de plus de 12 points la 3^{ème} Organisation : FO. Dans un contexte récurrent et préoccupant de baisse du taux de participation (moins 1 point), la CGT accuse un léger recul en % de ses suffrages (-1,2%).

La CGT est toujours la 1^{ère} Organisation parmi les personnels des Centres Hospitaliers, en réalisant de très bons scores au Centre Hospitalier de Eu (61,25%), au Centre Hospitalier de Caudebec les Elbeuf (62%) au Centre Hospitalier de Barentin (63%) et au Centre Hospitalier du Bois Petit à Sotteville, où, malgré la création toute récente d'un Syndicat SUD, la CGT réalise un score de 79% !

Malgré l'implantation de la CFTC au Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray et de la CFDT au Centre Hospitalier de Dieppe, la CGT est 1^{ère} Organisation dans ces établissements mais accuse toutefois une baisse notable en voix et en pourcentage.

La CGT est aussi 1^{ère} Organisation dans les établissements médico-sociaux, et dans les EHPAD et Maisons de Retraite où le nombre de salarié(e)s qui lui font confiance s'est accru, portant son score à 61% des suffrages exprimés, sur la totalité des établissements concernés, avec une progression de plus de 2%.

Au CHRU de Rouen, la CGT regagne la 2^{ème} place avec une légère progression en %, dans le contexte difficile de 6 listes syndicales en présence, qui voit un recul conséquent du Syndicat Sud mais une progression de la CFDT et du Syndicat catégoriel cadres : le SMPS, allié à l'UNSA.

Au Groupe Hospitalier Havrais, la CGT malgré une légère progression en nombre de voix devient 2^{ème} Organisation derrière le Syndicat SUD qui ne la devance que de 17 voix sur près de 1500 suffrages !

Concernant les élections aux Commissions Administratives Paritaires Départementales, où seuls les agents titulaires étaient appelés à voter, la CGT, chez les personnels soignants, progresse de 2,2% dans la Catégorie A (Cadres et Techniciens), de 0,56% dans la Catégorie B (Techniciens) et accuse un léger recul de 0,3% parmi les personnels de la Catégorie C (Aides-soignants et Agents de service). Nous notons que la baisse d'influence parmi les personnels de la Catégorie C se réalise plutôt dans les « gros » Centres Hospitaliers alors que nous progressons dans les autres établissements et dans les EHPAD. **Pour ce scrutin la CGT passe de 33% à 32% des suffrages exprimés.**

Sur ces deux scrutins (CTE et CAPD) la CGT reste 1^{ère} organisation syndicale dans le Département mais l'écart avec la 2^{ème} organisation la CFDT se réduit. Dans la période où la CFDT signe des accords régressifs, nous avons à réfléchir sur la mise en œuvre de notre démarche CGT.

Ces résultats seront à analyser par les syndicats, établissement par établissement, dans le contexte d'aggravation des conditions de travail, de précarisation grandissante, de baisse importante du Pouvoir d'Achat des personnels, qui aiguisent le mécontentement et est donc très exigeant pour les Organisations syndicales et la 1^{ère} d'entre elles : la CGT. **Redonner confiance aux salarié(e)s dans leur force dès lors qu'elles et ils se mobilisent sur leurs revendications, construire avec eux les formes d'actions et les perspectives pour les voir aboutir, est la seule voie possible pour le syndicalisme de progrès social qu'incarne la CGT.**

L'USD Santé Action Sociale CGT remercie tous les syndiqué(e)s et militant(e)s qui se sont mobilisé(e)s pour convaincre, pour gagner des voix CGT, ainsi que toutes celles et ceux qui ont aidé à la « collecte » des résultats le soir du 4, jusque tard dans la nuit.

Confortée dans sa démarche syndicale, forte aussi du résultat des élections dans les établissements du Secteur Privé(Branche Aide à Domicile : UNA Solidarité Normande, ADMR ... ; Secteur lucratif : EHPAD les Jardins de Matisse, La Clinique de l'Europe... ; Secteur non lucratif : UDAF,APF...) et de l'augmentation croissante du nombre de syndiqué(e)s : 119 adhésions en 2014 pour atteindre près de 1900 adhérent(e)s , la CGT de la Santé-Action Sociale de Seine-Maritime s'engage à être toujours plus aux côtés des salarié(e)s , quels que soient leur statut , leur établissement, leur catégorie professionnelle.

Fait à Rouen, le 9 décembre 2014